



PROCES VERBAL
DU COMITE SYNDICAL
Mardi 21 février 2023

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 20
NOMBRE DE MEMBRES PRÉSENTS : 14
NOMBRE DE SUFFRAGE EXPRIMÉS : 17

L'an deux mille vingt-trois, le 21 février, sur convocation faite le 15 février, le Comité Syndical s'est rassemblé en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre DBJAY à la Mairie d'Echillais.

Présents titulaires (13) : CANAUD Jeannine, CLOCHARD Roland, COGNE Geneviève, DBJAY Jean-Pierre, DURIEUX Michel, GAURIER Sylvain, LOUVRIER Franck, MAZEDIER Patrick, MAUGAN Claude, PACAUD Lionel, PERLADE Lydie, PORTRON Didier, VINOT Valérie

Présents suppléants (1) : MARCON Julie

Pouvoirs (3) : GOULIANNE Sterenn à MAZEDIER Patrick, MARTIN Alain à DURIEUX Michel, PRUGNIERES Anne-Cécile à MAUGAN Claude

Excusés : PHILIPPE Jacqueline,

Absents : COUESNON Elsa, MOSTAFA Samy

La secrétaire de séance : CANAUD Jeannine

Assiste à la réunion : GANDOIS Ysabelle, DGS

Ouverture de la séance à 20h05 – 14 élus présents.

Monsieur le Président, ayant constaté que le quorum est atteint, procède à l'appel des délégués syndicaux.

Madame Jeannine Cnaud est désignée secrétaire de séance.

Rapport unique

Elu rapporteur : Monsieur PACAUD – Vice-Président

Objet : Débat d'Orientation Budgétaire – Budget 2023

Vu l'article L.2312-1 du CGCT,

Vu l'arrêté préfectoral du 22 décembre 2014 portant création du Syndicat Enfance Jeunesse Intercommunal (SEJI),

Vu les nouvelles dispositions issues de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe)

Afin d'examiner les grandes orientations qui présideront à l'élaboration du budget primitif 2023, Monsieur le Vice-Président invite le Comité Syndical à tenir son Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) sur les points suivants :

I – Le Syndicat Enfance Jeunesse Intercommunal

A – 2022, retour à une année d'activité normale après deux ans de crise

B – Financement du syndicat

II – Budget 2023

A – Section de fonctionnement

B – Section d'investissement

C – Synthèse des orientations budgétaires 2023

III – Se questionner pour l'avenir

Observations :

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Vice-Président, chacun s'est exprimé librement sur les propositions émises et a formulé une opinion.

Les différentes hypothèses formulées seront retravaillées pour être présentées à la commission des finances du 28 février.

Après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré le Comité Syndical décide de :

- Prendre acte de la tenue du débat d'orientation budgétaire 2023, à la suite de la présentation du Rapport d'Orientation Budgétaire figurant en annexe.

Questions diverses :

Pas de questions diverses

Le Président lève la séance à 21h50

Le secrétaire de séance
Mme CANAUD Jeannine



Le Président
M. DBJAY Jean Pierre

